

DOSSIER D'INSCRIPTION CLASSES POST – BACCALAUREAT

Date limite de retour des dossiers

entre le 05/07/23 et le 12/07/23 délai de rigueur

Attention, pour que votre inscription soit valide :

1. il faut que vous ayez été affecté(e) de façon définitive via la procédure Parcoursup
2. que vous ayez rapporté le présent dossier complet aux dates indiquées au Bureau de la CPE Post-Bac du Lycée Général et Technologique Les Eucalyptus entre 09h00 et 12h00.

Tout élève inscrit, absent le jour de la rentrée et qui n'aura pas prévenu l'établissement par lettre sera considéré comme **démisionnaire** et sa place attribuée immédiatement à un candidat d'une éventuelle liste complémentaire.

Merci de fournir et remplir soigneusement les documents ci-inclus :

- fiche d'inscription avec 1 photo d'identité (annexe 1 / 5)
- photocopie de la pièce d'identité de l'élève (ce document sera détruit à l'issue de la démarche d'inscription)
- fiche infirmerie (annexe 2 / 5)
- fiche d'autorisation de droit à l'image (annexe 3 / 5)
- autorisation parentale élèves mineurs – le cas échéant (annexe 4 / 5)
- 1 chèque de 60 euros** pour frais annexes de pédagogie, à l'ordre du Lycée les Eucalyptus
- 1 certificat de sortie (*exeat*) de l'établissement d'origine (notez votre future classe en haut à droite) **uniquement pour les étudiants venant d'une autre académie**
- pour les CPGE uniquement: Demande d'internat avec une enveloppe 17x25 libellée à l'adresse de la famille (annexe 5 / 5)
- pour les CPGE uniquement: Récépissé du paiement de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus, à payer en ligne sur le site CVEC, (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. L'inscription d'un élève entraîne l'acceptation du Règlement Intérieur du Lycée, dont un exemplaire sera remis à chaque élève, signé, en début d'année scolaire par le professeur principal et conservé dans le carnet de correspondance.
2. L. V. 1 obligatoire : Anglais pour tous.

Informations sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du Lycée Les Eucalyptus, 7 avenue des Eucalyptus – 06200 NICE

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale ou d'une obligation légale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement
- la gestion administrative et financière ;
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- la gestion des examens ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (liste de classes, de groupes ...) ;
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...);
- la gestion de la restauration et de l'internat ;
- le pilotage des dispositifs de l'éducation nationale au niveau de l'établissement, du département, de l'académie ou de la région académique, et notamment la production de statistiques ;
- le contrôle de l'obligation scolaire.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement ; M. Philippe ALBERT, pour tous les traitements réalisés au sein de l'établissement. Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale ou du recteur d'académie.

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité, dans le cadre de leur mission et de leur « besoin d'en connaître » :

- aux personnels de l'établissement scolaire de votre enfant ;
- aux personnels des services académiques du rectorat de l'académie ;
- aux personnels des services départementaux de l'éducation nationale.

Une partie de vos données personnelles sont transmises :

- à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur en charge de l'établissement dans le cadre de leurs mission de service public ou de sous-traitant de traitements de données de l'établissement de votre enfant ;
- à la Mairie de votre lieu de résidence dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire (Article R131-3 du code de l'éducation).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous avez le droit : d'accéder à vos données personnelles et celles de vos enfants, de les faire rectifier, de vous opposer, dans certains cas, à leur traitement ou d'en demander la limitation d'usage.

Pour exercer ces droits ou demander des informations concernant vos données personnelles et leur traitement, il suffit d'adresser une demande écrite à Monsieur le Proviseur par mël à l'adresse : ce.0060075z@ac-nice.fr ou au délégué à la protection des données de l'académie à l'adresse dpd@ac-nice.fr ou Délégué à la protection des données, rectorat de l'Académie de Nice, 53 avenue Cap de croix, 06181 NICE Cedex 2.

Si vous estimez, après avoir contacté l'établissement scolaire, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>).

FICHE D'INSCRIPTION ETUDIANT



VEUILLEZ ECRIRE EN MAJUSCULES, MERCI.

IDENTITE DE L'ETUDIANT

NOM :

PRÉNOMS :

Adresse

.....

Code Postal |_|_|_|_| VILLE

PORTABLE |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (uniquement si majeur) Acceptez-vous les SMS ? OUI NON

MAIL : @

SEXE : F M NÉ(E) LE / /

À (VILLE) DÉPARTEMENT

PAYS NATIONALITÉ



SCOLARITE 2023-2024

Elève redoublant(e) OUI NON

Elève boursier(e) OUI NON

1^{ère} an. de BTS

2^{ème} an. de BTS

CPGE

Options :

- MV** (Maintenance des Véhicules)
- CPI** (Conception de Produits Industriels)
- ELT** (Electrotechnique)
- CPRP** (Conception des Processus de Réalisation des Produits)
- CIEL** (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique)

LV 1 Obligatoire : ANGLAIS

1^{ère} année de Prépa

- PCSI (Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur)
- PTSI (Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur)

2^{ème} année Prépa

- PT- PT*
- PSI

LV 1 Obligatoire : ANGLAIS

REGIME * cf annexe 4

EXTERNE INTERNE

SCOLARITE 2022 - 2023

Classe :

Nom de l'établissement :

Commune : Code Postal :



7, avenue des Eucalyptus – 06200 NICE
04.92.29.30.30
<https://www.lycee-eucalyptus.fr>

FICHE INFIRMERIE

Année scolaire
2023-2024

A remplir uniquement si vous n'étiez pas scolarisé au
Lycée Les Eucalyptus en 2022/2023

 LGT

 POST BAC

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Né-e le : à

VOTRE ENFANT A-T-IL UN PROBLÈME DE SANTÉ

OUI NON

SI OUI

Mettre sous pli cacheté :

- 1- Tous renseignements médicaux importants (opération chirurgicale, handicap, allergie, asthme, diabète, épilepsie, ...)
- 2- Tout suivi par un spécialiste

Joindre la photocopie du carnet de vaccinations

Le à

SIGNATURES :

Des responsables légaux

De l'élève

POUR INFORMATION

DOCUMENT A DESTINATION DE LA FAMILLE

1- Prise de médicaments

Joindre une ordonnance récente, et les médicaments correspondants, dans leur emballage d'origine. Pour les élèves mineurs joindre une demande écrite et signée des représentants légaux.

L'élève qu'il soit majeur ou mineur ne peut pas garder de médicament avec lui **sauf exception inscrite dans le projet d'accueil individualisé (PAI)**.

2- Retour à domicile en cas de maladie

Tout élève dont l'état de santé ne lui permet pas la poursuite des cours, doit être pris en charge par ses représentants légaux ou par toute personne autorisée.

3- En cas d'urgence

Le médecin coordinateur du SAMU décide du lieu de prise en charge de l'urgence, en fonction de l'âge et des places dans les hôpitaux.

4- PAI - PPS - PAP

PAI Pour le **projet d'accueil individualisé** la demande est à déposer auprès de l'infirmière de l'établissement ;

PAP Pour le **plan d'accompagnement personnalisé** qui concerne les TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE, la demande est à faire auprès du professeur principal ;

PPS Pour le **projet personnalisé de scolarisation** qui concerne les élèves ayant une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) merci de joindre l'Enseignant Référent Handicap (ERH) erh.cagnes@ac-nice.fr;

Il est important tout au long de la scolarité de signaler, toute problématique de santé (opération chirurgicale, handicap, précaution particulière à prendre, diabète, épilepsie, allergies...) ainsi que toute situation qui vous semble importantes pour la prise en charge de l'élève (deuil ...) à l'infirmière de l'établissement scolaire. Pour respecter le secret professionnel, une lettre cachetée avec le nom, prénom et classe de l'élève doit lui être adressée. Ainsi des aménagements peuvent être proposés : passage rapide à la restauration scolaire, autorisation d'accès à l'ascenseur...

Je soussigné(e),

Nom..... Prénom.....

Père Mère Autre responsable (préciser)

De l'élève :

Nom..... Prénom.....

Classe :

Autorise le lycée Les Eucalyptus à photographier mon enfant au cours d'activités scolaires.

Cette utilisation ne peut être faite que dans un strict cadre scolaire ou pédagogique ou soit dans un cadre plus large, pour éviter d'avoir à solliciter une autre demande : c'est-à-dire pour tous les documents de présentation de l'établissement ou d'une activité scolaire, journal ou site internet scolaire, information sur une activité pédagogique ou périscolaire (activité en classe, voyage pédagogique...)

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).

Cette utilisation ne concerne que l'année scolaire en cours (année 2023-2024) et sera donc supprimée pour la rentrée prochaine.

La photographie ne sera ni communiquée, ni vendue à d'autres personnes, ni utilisée à d'autres fins que celles précitées.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.

Date et signature du chef d'établissement :

...../...../.....

Date et signature de la personne responsable :

...../...../.....



7, avenue des Eucalyptus – 06200 NICE
04.92.29.30.30
<https://www.lycee-eucalyptus.fr>

AUTORISATION PARENTALE

Elèves mineurs
Année scolaire 2023-2024

Je soussigné(e) Nom Prénom.....

Père Mère Autre responsable (à préciser)

De l'élève NOM Prénom..... Classe.....

autorise

n'autorise pas

Mon enfant à sortir du Lycée les Eucalyptus en dehors des heures de cours, et à quitter l'établissement en cas d'absence d'un professeur, sous réserve d'être présent et rigoureusement à l'heure au cours suivant.

En cas de non autorisation : L'étudiant mineur non autorisé à sortir devra se présenter spontanément au bureau de la vie scolaire et indiquer précisément l'endroit où il se trouvera durant sa période de non occupation.

En cas de non-respect de cette obligation, il sera sanctionné.

CAS PARTICULIER

Cette autorisation est également valable pour une sortie anticipée du dernier cours de la journée pour rejoindre son domicile, en cas de perturbations dans les moyens de transport (SNCF, bus).

Fait àle...../..... / 20.....

Signature des parents :



7, avenue des Eucalyptus – 06200 NICE
04.92.29.30.30
<https://www.lycee-eucalyptus.fr>

DEMANDE D'INTERNAT

Année scolaire 2023-2024
CPGE exclusivement

Le présent document est une demande d'inscription ou de réinscription à l'internat pour les étudiants en CPGE exclusivement. **Ce n'est pas une admission.**

Votre demande sera étudiée en fonction des différents critères et la réponse vous sera communiquée par courrier.

En cas d'acceptation, vous recevrez alors un dossier à compléter et à nous retourner par courrier, à l'attention de la CPE de l'internat, Mme VINCENT, le plus rapidement possible.

Dates et modalités de retour des demandes d'internat :

* Réinscriptions : le **lundi 12 juin 2023** délai de rigueur

* Inscriptions : le **jeudi 06 juillet 2023** entre 8h30 et 11h30 ou le **lundi 10 juillet 2023** de 8h30 à 11h30

Passé ces dates, vous devrez nous amener votre dossier de demande d'inscription le **mardi 29 août 2023 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**. Les demandes tardives seront étudiées à la rentrée, en fonction des places susceptibles d'être vacantes.

Composition du dossier de demande d'inscription :

Pour être complet, le dossier comporte 3 éléments :

* Le présent document dûment complété

* Une enveloppe 10x25 cm timbrée et libellée à l'adresse de la famille

DEMANDE D'INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

NOM de l'élève Prénom.....

Admis en classe de : à la rentrée de Septembre 2023

N° de téléphone (sauf si mineur) :

Adresse mail : (Privilégier l'adresse mail fournie par l'ENT) :

NOM et PRENOM du Responsable légal :

ADRESSE PRECISE DE CETTE PERSONNE (écrire très lisiblement S.V.P.)

.....

.....-N° de téléphone :

.....-N° de portable :

Fait à le2023 Signature du Responsable Légal,

COORDONNEES DU CORRESPONDANT accrédité par la famille :

Le correspondant est obligatoire. Il s'agit d'une personne que vous désignez pour prendre le relais de l'internat en cas de problème. Elle doit résider à NICE ou dans les communes limitrophes

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....-N° de téléphone :

Fait à le2023 Signature du Correspondant,

Inscription demi-pension 2023/2024



Ce formulaire ne concerne pas les internes

A compter de la prochaine rentrée scolaire, seuls les internes bénéficient d'un paiement au forfait incluant l'hébergement et les repas.

Les demi-pensionnaires bénéficieront d'un système dit « au ticket ». Les familles ne régleront ainsi que les repas réservés.

Chaque nouveau demi-pensionnaire se verra attribuer gratuitement à la rentrée une carte magnétique à usage strictement personnel.

L'accès à la demi-pension se fera à l'aide de cette carte ou par flash code à partir du téléphone de l'élève.

Les élèves devront préalablement **réserver leur repas** :

- soit sur les bornes installées au sein de l'établissement
- soit en ligne, via ATRIUM.

Les réservations pour le jour même sont acceptées jusqu'à 10h00.

Pour être actif, le compte devra être approvisionnée **AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023** d'un premier montant minimum de 38,10 € correspondant à 10 repas.

L'accès à la demi-pension sera conditionné à l'approvisionnement du compte

Ce compte sera ensuite rechargé selon les besoins de l'élève :

-soit par Carte bancaire : Sur ATRIUM (onglet Restauration - Paiement en ligne)

-soit par virement bancaire : Trésor Public à l'ordre du LGT Les Eucalyptus - Nice
IBAN : FR76 1007 1060 0000 0010 0586 067 BIC : TRPUFRP1
Référence du virement à utiliser obligatoirement : Nom & prénom de l'élève

-soit par Chèques / Espèces : à apporter au bureau des frais scolaires, uniquement le matin de 8h30 à 12h30.

Toute réservation retenue qui n'aura pas été annulée la veille avant minuit sera considérée comme un repas pris et donc payée.

En cas de départ définitif de l'établissement, le solde sur le compte sera remboursé.

L'Agent comptable,
Hervé GRATPANCHE



Le Proviseur,
Philippe ALBERT

NOMENCLATURE

PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (PCS)

AGRICULTEURS

10 Agriculteur Exploitant

Cultivateur - Viticulteur - Horticulteur - Maraîcher - Fermier -
Métayer - Entrepreneur de Travaux Agricoles (Moins de 10
salariés)

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 Artisan

Artisan, Boulanger, Pâtissier, Boucher.....
Artisan Maçon, Plombier, Menuisier, Mécanicien,
Coiffeur, Teinturier
Artisan d'imprimerie, d'art
Transporteur routier indépendant (moins de 10 salariés)

22 Commerçant et assimilé

Tous commerces ou prestataires de service de moins de
10 salariés:
Epicier, Cafetier, Restaurateur, Hôtelier, Forain, Libraire,
Agent Immobilier

23 Chef d'entreprise de 10 salariés et plus

CADRES & PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUP.

31 Professions Libérales

Médecin, Dentiste, Avocat, Architecte, Notaire, Expert
comptable, Pharmacien

33 Cadre de la fonction publique

Magistrat, Inspecteur, Officier, Administrateur, Attaché ...

34 Professeur, Professions scientifiques

Proviseur, Principal, Professeur Agrégé ou Certifié,
Conseiller d'orientation, Médecin ou Pharmacien salarié,
Médecin hospitalier

35 Profession de l'information, des arts et des spectacles

Journaliste, Ecrivain, Bibliothécaire, Danseur, Comédien ...

37 Cadre administratif, Commercial d'entreprise

Directeur d'agence bancaire

38 INGENIEUR, CADRE TECHNIQUE D'ENTREPRISE

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 Professeur des Ecoles, Instituteur et Assimilé

Instituteur, Directeur d'école, P.E.G.C, Maître Auxiliaire,
Conseiller d'éducation ...

43 Professions intermédiaires santé et du travail social

Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur
en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme

44 Clergé, Religieux

45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

Contrôleur des Impôts, Secrétaire Administrative,
Inspecteur de Police, Adjudant

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES - Suite

46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

Comptable, Secrétaire de Direction, Représentants,
Maître d'hôtel, Photographe

47 Technicien

Dessinateur industriel, Analyste, Programmeur,
Géomètre, Technicien, Chimiste, Contrôleur Laitier ...

48 Contremaître, Agent de maîtrise

Conducteur de travaux, Chef de dépôt, Chef d'atelier,
Chef de cuisine

EMPLOYES

52 Employé civil et Agent de service de la fonction publique

Aide-soignante, Ambulancier, Agent administratif, Commis,
Agent de service, Préposé, Dactylo, Standardiste ...

53 Policier, Militaire

Gendarme, Pompier, Agent de police, Agent de sécurité ...

54 Employé administratif d'entreprise

Secrétaire, Dactylo, Guichetier, Standardiste, Hôtesse
d'accueil ou d'accompagnement, Employé

55 Employé de Commerce

Vendeur, Caissière, Pompiste

56 Personnels - Services directs aux particuliers

Nourrice, Concierge, Coiffeur salarié

OUVRIERS

61 Ouvrier Qualifié

Mécanicien, Ajusteur, Conducteur de machine ou d'engin,
O.H.Q., O.Q., Chef d'équipe, Jardinier, Menuisier,
Charpentier, Ouvrier d'art, Verrier, Couturière, Chauffeur
routier, Chauffeur de Taxi (Salarié), Magasinier

66 Ouvrier non Qualifié

Manoeuvre, Manutentionnaire, Bagagiste, Déménageur ...

69 Ouvrier agricole

Marin Pêcheur, Bûcheron, Berger

RETRAITES

71 Retraité : Agriculteur Exploitant

72 Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise

73 Retraité : Cadre, Professions intermédiaires

76 Retraité : Employé, Ouvrier

AUTRES INACTIFS

81 Chômeur n'ayant jamais travaillé



POUR LES CHOMEURS QUI ONT DEJA TRAVAILLE,
INDIQUER LA DERNIERE PROFESSION ET NON '81'

82 Personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé



POUR LES PERSONNES SANS ACTIVITE
PROFESSIONNELLE QUI ONT DEJA TRAVAILLE, INDIQUER LA
DERNIERE PROFESSION ET NON '82'

99 Non renseignée (Inconnue ou sans objet)